INTERET ORNITHOLOGIQUE
DE LA VALLEE DE LA NOYE

par P. Foyer

INTRODUCTION

Depuis 1973, notre intérêt s'est porté vers le marais de Boves et la vallée de la Noye qui recélent une avifaune extrêmement riche. Nous avons rassemblé de nombreuses observations sur cet ensemble, et nous avons pensé qu'il serait intéressant de les rapporter ici.

Notre attention fut tout d'abord attirée par la variété des espèces fréquentant cette zone tout au long de l'année, et cela nous incita à effectuer des relevés réguliers pour aboutir à une synthèse des observations réalisées.

Les multiples données qui nous parvinrent à la Centrale GEPOP allaient nous permettre d'établir un premier bilan de quatre années d'observations régulières.

Ce secteur présente l'avantage de se trouver à proximité d'Amiens, 12 km séparant le centre de la ville du point le plus éloigné que nous fréquentons. Ce voisinage permet d'accéder rapidement aux lieux d'observation lorsque les observateurs disposent de peu de temps, et permet une fréquentation régulière à intervalles rapprochés. D'autre part, la zone prospectée demeure facilement accessible puisque le marais communal est ouvert au public, le domaine du Paraclet nous a gracieusement ouvert ses portes pour réaliser cette étude et je tiens à remercier au passage son responsable, quant au bois du Pau Timon classé bois communal son libre accès nous a permis d'inventorier certaines espèces attachées à la futaie. Cependant certaines parcelles étant privées, l'accès à certains étangs s'est avéré exclu mais l'observation a été toutefois rendue possible depuis la route Boves-Le Paraclet qui domine parfois certains de ces étangs.

DESCRIPTION DU MILIEU ET INTERET

Le secteur prospecté est très représentatif des vallées humides de notre région. De grandes étenduos d'eau alternent avec de vastes roselières bordées de peupleraies ou de prairies humides. Les flancs de la vallée sont bordés par des bois qui dominent les vastes étendues humides.

Les étangs peuplés de phragmites (Phragmites communis) et de typhas (Typha latifolia) sont autant d'abris pour les oiseaux d'eau alors que les prairies avoisinantes représentent le domaine de la Bécassine des marais. Le sud de cette zone comprend une cressonnière exploitée située en bordure d'une roselière, ce site particulièrement favorable attire les limicoles de passage qui n'hésitent pas à y stationner. Le centre d'hydrobiologie appliquée du Paraclet semble également jouer un rôle attracteur pour de nombreux échassiers et principalement les hérons, ainsi que pour certains palmipèdes. Ce

domaine a subi de nombreux remaniements depuis le début de notre étude. De nombreux peupliers bordant les plans d'eau destinés à la pisciculture ont subi des coupes, supprimant le site de nidification du Loriot ainsi qu'une petite roselière encore occupée les années précédentes. Le nouvel aspect dégagé pris par ce secteur consiste en de grands bassins parfois bordés de petits peuplements de phragmites et forme un milieu favorable au repos de petits échassiers migrateurs.
Situés au flanc de la vallée, les bois du Tau Timon et Magnaval forment deux massifs peuplés de feuillus (chêne, hêtre, érable, bouleau) entourés de taillis (noisetiers principalement). Ce milieu recèle quelques espèces sylvestres notamment certains oiseaux grimpeurs (Pics, Sitelle, Grimpereau).
Enfin, les peupleraies jouent un rôle non négligeable pour l'avifaune puisqu'elles représentent le lieu de nidification du Loriot, du Corbeau freux et servent d'abris pour les Grives pendant la période hivernale.
La richesse faunistique de cette zone est en relation avec la variété des milieux étudiés. La végétation se développe quasi naturellement et offre ainsi refuge à un grand nombre d'oiseaux qui y découvrent un abri qu'ils ne peuvent trouver dans les plaines vouées à l'agriculture mécanisée (haies et talus. La pression de chasse relativement faible est un facteur favorable qui permet à certaines espèces de se maintenir. J'émettrai toutefois des réserves sur la pêche, qui, si elle développe ses activités jouera un rôle néfaste pour certains oiseaux discrets et farouches, citons les Butors étoilés et blongios.

METHODE ET RESULTATS

La méthode employée fut l'observation ainsi que l'audition des chants, qui sont des pratiques classiques en ornithologie. Une méthode tout à fait originale dite "la repasse" consiste à reproduire le chant d'une espèce à l'aide d'un magnétophone, elle nous a permis de localiser certains individus discrets et de confirmer la présence de certains oiseaux. Le recensement des espèces nicheuses repose sur l'observation de certains indices révélateurs : transport de matériaux, observations de juvéniles non volants, nourrissage, nids vidés découverts en hiver, comportements des adultes, chants.
L'écoute nocturne s'est avérée peu probante et jusqu'alors aucun critère valable ne permet de confirmer la présence de certains rapaces nocturnes. (Les contacts réalisés avec les Strigidés et les Tytonidés sont restés fortuits, seules des spéculations nous permettent de conclure sur ce sujet).
Les observateurs fréquentent le secteur principalement pendant les week-ends, parfois pendant la semaine, toutefois les observations restent irrégulières au mois de juillet, période de "migration des ornithologues..." La présence sur le terrain fut souvent matinale, ce qui rendit les relevés précis.
Cette synthèse a pour but de faire découvrir au public une faune extrêmement variée, directement liée à un milieu diversifié. Cette richesse, caractéristique de ce genre de vallées

humides dans notre région, doit nous amener à prendre conscience de la nécessité de préserver les marais et leur faune. Ce travail peut également intéresser certains initiés qui trouveront là une source de renseignements utiles.

LISTE SYSTEMATIQUE
Les espèces sont citées dans l'ordre du guide des oiseaux d'Europe "Peterson".

Grèbe huppé
Une seule observation : le 27 mai 76, 2 individus pêchent dans un étang du marais de Boves (D. Masson). Aucun indice concernant la nidification.

Grèbe jougris
Un hivernant observé sur un étang près de Boves le 3 décembre 1975 (F. Derdain).

Grèbe esclavon
Cet oiseau est peu commun à l'intérieur des terres pendant la période hivernale, toutefois deux individus furent tirés en novembre 1975 dans le secteur de Boves. On ne peut que regretter cet acte car, rappellons le, les grèbes sont protégés par la législation française.

Grèbe castagneux
Il reste localisé dans les étangs et semble présent toute l'année. Trois grèbes restaient cantonnés dans les cressonnières du Paraclet en septembre et octobre 1975, deux furent observés à la même époque en 1976. Sa nidification est certaine mais discrète.

Héron cendré
Les observations coincident avec les périodes de migration automnale (août, septembre et octobre) et printanière (mars). Des jeunes sont parfois observés en compagnie d'adultes mais il s'agit souvent d'individus isolés.
Souvent considéré comme un concurent habile des pêcheurs, il a subi des persécutions, mais il cause moins de préjudices qu'on ne le croit, la majorité des poissons qu'il capture appartenant à des espèces sans intérêt commercial. Sa protection interrompra peut-être son déclin dans notre pays.

Butor blongios
Discret et inféodé aux peuplements de roseaux denses il passe souvent inaperçu, toutefois ce héron migrateur a fait l'objet de quelques observations qui permettent d'affirmer sa nidification.

Grand Butor (= Butor étoilé)
Cette espèce commune des massifs de roseaux est très farouche. Les observations restent peu nombreuses, mais le chant ne passe

pas inaperçu pendant la saison des nids. Ce critère nous a permis de le détecter. Nicheur certain. Cet oiseau solitaire et parfaitement discret, semble toutefois sédentaire puisqu'il fut observé à trois reprises durant l'hiver 1976-1977.

Remarque Les deux Butors particulièrement discrets et farouches voient leur territoire régresser à la suite de l'activité humaine qui leur est néfaste. La pêche reste un facteur susceptible de troubler ces oiseaux qui sont sans doute en diminution comme l'est leur habitat. La protection officielle de ces deux hérons doit également s'accompagner de la préservation de leurs biotopes.

Oie cendrée
Ses "V à hang" bruyants retentissent à la période des migrations lorsqu'elle passe en bande au-dessus de la vallée. Ce couloir naturel représente une voie migratoire dont elle profite pour gagner ses lieux d'hivernage. Le retour s'effectue en mars.

Canard colvert
Ce canard de surface commun fréquente le marais toute l'année. Les observations concernent de petits nombres (maximum huit en janvier 1977). La nidification semble certaine. La distinction entre colverts domestiques et sauvages est parfois malaisée.

Sarcelle d'hiver
Le plus petit des canards européens. Sa prédilection pour les plans d'eau bordés de roseaux et de iaîches l'amène à fréquenter les marais de la vallée de la Noye. Parfois en petites bande (une observation de 10 individus). Un couple observé au mois de mars 1977.

Canard siffleur
Deux observations en avril 1973 concernent des oiseaux de passage qui n'hésitent pas à se poser sur les étangs du marais de Boves.

Sarcelle d'été
Le passage de printemps amena chez nous quelques individus dès le mois de mars et jusqu'en avril (observée le 29 mars, les 13 et 19 avril 1977).

Canard souchet
Quelques petites troupes trouvent parfois un lieu de repos sur les plans d'eau du marais de Boves au printemps (6 individus le 29 mars 1977 : 1 mâle et 3 femelles le 13 avril).

Fuligule milouin
12 août 1973 : 2 jeunes individus posés sur un bassin de l'école de pisciculture du Paraclet.

Fuligule morillon
Une seule donnée : 2 mâles le 4 avril 1975.

Remarque : Les observations réalisées ne concernent que des canards en période de migration, de printemps principalement ; le colvert constitue une exception et peut-être considéré comme sédentaire.

Epervier d'Europe
Un individu vraisemblablement migrateur nordique fut observé en chasse dans une prairie du Paraclet le 11 novembre 1974. Cette seule observation constitue un signe révélateur de la raréfaction de cette espèce dans notre pays.

Buse variable
L'habitat pourtant favorable à l'espèce semble délaissé, la pression humaine serait-elle la cause de son absence ? Un seul individu, migrateur également, a fait l'objet d'une observation (19 avril 1975).

Bondrée apivore
Une seule observation concerne cette espèce en période migratoire comme la Buse variable (1 individu en avril 1973).

Balbuzard pêcheur
Une donnée exceptionnelle concerne cette espèce également de passage, en voie de raréfaction en Europe. Un individu fut observé pendant 10 mn le 19 avril 1975 dans le domaine du Paraclet. Après une action de pêche fulgurante, il captura une truite (A. Baras). Malheureusement, ce magnifique oiseau a lui aussi été exterminé par la volonté de l'homme dans la majeure partie de l'Europe et ce spectacle devient de plus en plus rare.

Busard des roseaux
Autrefois nicheur, il est aujourd'hui l'objet d'observations occasionnelles lors des grands passages (avril, septembre).

Faucon crécerelle
Le seul rapace qui semble se maintenir. La protection légale accordée à cette espèce constitue un facteur favorable à son maintien. Dans le secteur concerné, ce faucon est observé toute l'année ; la nidification est possible.

Remarque : La quasi-absence de rapaces dans ce domaine constitue un problème inquiétant. Le Busard des roseaux, jadis commun dans les roselières du marais de Bovee, semble avoir disparu. Cette remarque concerne également les rapaces nocturnes comme nous le verrons plus loin.

Perdrix grise
Observée toute l'année.

Faisan de Colchide
Observé toute l'année, semble apprécier les roselières.

Râle d'eau
Commun dans la végétation touffue, on l'entend plus qu'on ne le voit. Quelques observations en automne et en hiver. Sédentaire, on peut le considérer comme nicheur certain.

Râle de genêt
Cette espèce farouche reste discrète et son observation difficile. Le raclement du mâle caractéristique, comparable au bruit que fait un doigt passé sur les dents d'un peigne, fut perçu à deux reprises en 1974 et mai 1976.

Poule d'eau
Espèce des marais très commune nicheuse certaine.

Foulque macroule
Également commune sur les étangs. Les individus semblent plus nombreux en hiver mais restent toutefois dispersés sur les étangs communaux de Boves. La nidification certaine a connu un cas précoce en 1976 : 2 adultes et 6 jeunes le 20 avril.

Vanneau huppé
Des vols de vanneaux survolent parfois la vallée lorsqu'ils fuient vers le sud aux premiers froids. Leur passage est observé en août septembre et octobre. Le retour s'opère en février-mars. Il se pose occasionnellement dans le marais où il trouve quelques insectes, mollusques...

Bécassine des marais
Ce petit échassier au long bec reste commun et quelques individus n'hésitant pas à séjourner dans le marais en hiver et lors des passages.

Bécasse des bois
Une seule observation de cet échassier dans les fourrés humides en janvier 1977.

Courlis cendré
Ce limicole peu fréquent dans le marais fut toutefois entendu en novembre 1976 ? un individu en vol poussa son cri flûté "tlu-lh" au-dessus du Domaine du Paraclet.

Chevalier gambette
La coupe des peupliers dans le domaine du Paraclet a bouleversé l'aspect de ce secteur ; les plans d'eau libres semblent maintenant attirer certains limicoles, tels le Chevalier gambette qui a fait l'objet de deux observations en avril et mai 1977, soit pendant les périodes migratoires.

Chevalier aboyeur
La remarque ci-dessus concerne également ce petit échassier dont une observation fut mentionnée début avril 1976.

Chevalier culblanc
C'est un oiseau d'eau douce qui apprécie beaucoup le marais envahi par la végétation. Les observations concernent surtout

des individus isolés migrateurs.

Chevalier guignette
Il apparait en avril-mai visitant alors le bord des étangs. Après la période de nidification on peut observer des guignettes dès le mois de juillet. Les passages atteignent leur point culminan dans le courant d'août et perdent de leur intensité en septembre.

Bécasseau de Temminck
Une observation exceptionnelle fut réalisée par B. de Wazières en mai 1974 concernant un individu en plumage nuptial.

Avocette
Localement répandue dans les baies et les lagunes, elle est peu souvent observée à l'intérieur des terres, toutefois 8 individus ont stationné dans le Domaine du Paraclet le 2 mai 1976 (D. Masse). Elle fut déjà mentionnée auparavant dans le marais de Boves.

Mouette rieuse
Très répandues en dehors de la période de nidification, les Mouettes rieuses sont parfois nombreuses en hiver (maximum environ 200 individus au mois de janvier). Elles affectionnent les grandes étendues d'eau.

Guifette noire
Elles apparaissent dès le mois de mai mais les observations en période migratoire restent rares. Le drainage des marais semble être une cause de la diminution de cette sterne des eaux douces.

Pigeon ramier
Très répandu, il est présent toute l'année et niche dans le secteur prospecté. Des troupes parfois abondantes sont visibles en hiver (50 à 70 individus).

Tourterelle des bois
Cet oiseau signale l'approche de l'été et c'est au mois de mai que son chant retentit dans les étendues boisées, mais aussi dans le marais où elle fréquente les buissons élevés.

Tourterelle turque
Cette espèce commune fait retentir son chant presque toute l'année. Elle se rapproche de l'habitat humain et reste localisée à Boves et près des habitations du Paraclet.

Coucou gris
Abondant, il arrive chez nous dès le mois d'avril et disparait dès le mois de juillet pour gagner l'Afrique. Sa nidification est probable.

Hibou moyen-duc
Aucun critère ne permet d'affirmer sa présence. Des pelotes trouvées par L. Allouche montrent qu'il n'est pourtant pas

absent.

Hibou des marais
Il n'a fait l'objet que d'une observation.

Chouette chevêche
Sa présence régulière reste à prouver. Un individu chantait le 12 avril 1976.

Chouette hulotte
Sa présence semble confirmée par le chant entendu aux mois de mars et avril.

Remarque : Les données concernant les rapaces nocturnes restent trop imprécises pour permettre des conclusions. Les écoutes nocturnes tendent à prouver la quasi-absence de ces espèces. Ces remarques coïncideraient-elles avec la diminution des effectifs de toutes ces espèces enregistrée partout en Europe ? Ceci est un motif d'inquiétude, les insecticides sont peut-être en cause.

Martinet noir
Date d'arrivée située début mai (4 mai 75, 2 mai 76). Dernières observations au mois d'août.

Martin-pêcheur
Ce magnifique oiseau aux reflets bleu métallique est présent toute l'année et semble apprécier la solitude. Nicheur possible il ne semble pourtant pas très abondant ayant vraisemblablement subi, lui aussi, des persécutions.

Pic vert
Son tire perçant retentit dès le mois de février. Le plus commun des pics, nicheur probable.

Pic épeiche
Localisé dans les bois du Pau Timon et Magneur, on peut percevoir son tambourinage au printemps. Nicheur probable.

Pic épeichette
Ce petit pic ne semble pas très commun dans la zone prospectée bien qu'il ait été observé plusieurs fois. Nicheur possible.

Alouette des champs
Observée toute l'année, elle reste répandue dans la zone considérée.

Hirondelle de rivage
Dès la mi-avril, les Hirondelles de rivage se réunissent en bandes nombreuses au-dessus des étangs pour donner la chasse aux moustiques. Elles réapparaissent en nombre dès le mois d'août avant d'amorcer leurs grandes migrations.

Hirondelle de cheminée
Les Hirondelles de cheminée apparaissent en avril et sont parfois nombreuses au mois de septembre. Niche dans les bâtiments près des habitations.

Hirondelle de fenêtre
Espèce également commune. Elle apparait en avril, construit son nid sur les habitations. Les dernières disparaissent début octobre.

Pipit des arbres
Une observation concerne cette espèce en train de parader : chant en vol et descente "en parachute" sur le perchoir.

Pipit farlouse
Ce petit passereau affectionne les zones humides et découvertes situées au Paraclet. Quelques individus sont observés en hiver ainsi qu'en période migratoire.

Pipit spioncelle
Quelques observations concernent parfois cette espèce : un individu en mars 1977.

Bergeronnette des ruisseaux
Des jeunes individus stationnent souvent dans les cressonnières en automne. Un adulte est resté cantonné près de la Noye à Boves pendant l'hiver 1976-1977.

Bergeronnette grise
Répandue dans les terrains découverts, elle apprécie les espaces ouverts du Paraclet et construit son nid dans les cavités de murs. Elle est sédentaire.

Pic-grièche grise
Quelques données concernent cette espèce qui semble sédentaire. Nous avons pu confirmer la nidification de cet oiseau peu commun en Picardie : deux adultes nourrissaient trois jeunes en mai 1976. Bien que les effectifs n'ait jamais connu une forte densité l'espèce reste peu abondante et semble connaître une diminution dont les causes demeurent incertaines.

Troglodyte
Espèce sédentaire commune. Nidification certaine.

Accenteur mouchet
Comme le Troglodyte.

Traquet pâtre
L'hivernage de cette espèce dans notre région amène parfois quelques individus dans la vallée de la Noye tel ce mâle observé en novembre 1976.

Rougequeue noir
Ce petit turdidé stationne parfois dans la zone considérée

en période migratoire.

Rougegorge
Ce sympathique passereau sédentaire est un nicheur commun.

Rossignol philomèle
De retour dès la mi-avril, ce petit turdidé lance ses strophes nerveuses et éclatantes à travers le marais. Son chant accompagne le retour du printemps et permet également de déterminer la présence de cette espèce discrète. Sa nidification est certaine.

Grive litorne
Cette grive colorée parcourt nos campagnes en hiver et des groupes fréquentent parfois les peupleraies de la vallée.

Merle noir
Ce turdidé est abondant dans tous les milieux où il trouve de nombreux emplacements pour nicher.

Grive mauvis
Cette visiteuse d'hiver vient du Nord de l'Europe et semble apprécier la vallée de la Noye comme secteur d'hivernage.

Grive musicienne
Son chant mélodieux annonce les beaux jours et les fourrés forment un milieu idéal pour sa nidification. Quoiqu'elles se rapprochent des habitations, ces grives n'en demeurent pas moins méfiantes. Les passages automnaux augmentent les effectifs de cette espèce dès le mois d'octobre.

Grive draine
Moins abondante que la Grive musicienne, elle reste plus discrète et sa nidification est possible.

Bouscarle de Cetti
L'expansion récente de cette espèce en Europe en a fait une sédentaire qui trouve dans le marais un territoire de nidification. La seule fauvette aquatique dont le chant anime le marais toute l'année.

Locustelle luscinioide
Cet oiseau est l'un des plus secrets hôtes du marais et seul son chant semblable à celui d'un insecte permet de le détecter au printemps. Nidification probable.

Locustelle tachetée
Son chant formé de trilles en séries plus courtes accompagne parfois celui de l'espèce précédente : c'est alors un concert étrange qui anime le marais. Son nid est enfoui au sein de la végétation.

Phragmite des joncs
De retour dès le mois d'avril, cette fauvette affectionne

les perchoirs où elle peut lancer son chant saccadé avant d'établir son nid caché dans la végétation aquatique.

Rousserolle verderolle
La moins commune des rousserolles dans le marais de Boves, elle s'accommode plutôt des fourrés humides.

Rousserolle effarvatte
Son nid, tissé autour des roseaux, abrite 4 à 5 oeufs verdâtres. Les sons rauques répétés 2 ou 3 fois émis par cet oiseau se font entendre dès le mois de mai.

Rousserolle turdoïde
Des "karra karra" étranges éclatent parfois au milieu des roselières, l'auteur de cette cacophonie est la grosse Rousserolle turdoïde et son nid suspendu aux tiges de phragmites est parfois visible dans les roselières.

Fauvette à tête noire
Commune dans notre région, cette fauvette choisit son territoire de nidification dans les buissons épais de la vallée.

Fauvette grisette
Quelques observations concernent cette espèce et la nidification semble possible.

Pouillot fitis et véloce
Ces deux espèces partagent le même habitat mais le véloce est l'un de nos arrivants les plus précoces.

Hypolais polyglotte
Attachée aux buissons ensoleillés et aux arbres espacés, elle a fait l'objet d'une observation.

Roitelet huppé
Fréquent dans les haies et sous-bois en hiver, c'est notre plus petit oiseau.

Mésange à longue queue
Plus souvent observée en hiver ainsi qu'au début du printemps sa nidification est possible.

Mésange nonette et boréale
La distinction malaisée entre ces deux espèces rend leur étude difficile. Elles sont observées toute l'année.

Mésange huppé
Quelques observations concernent cette espèce au bois du Fau Timen.

Mésange bleue
Commune dans le milieu considéré, ces mésanges se déplacent parfois en petits groupes dans les roselières à la mauvaise saison.

Mésange charbonnière
Cette autre mésange sédentaire est abondante dans le secteur prospecté.

Sitelle torchepot
Ce merveilleux petit grimpeur est présent toute l'année et localisé dans les bois du Fau Timon et Magneux. Sa nidification n'est pas exclue.

Grimpereau des jardins
Egalement localisé dans les massifs boisés, il fait retentir son chant à la belle saison.

Bruant proyer
Hôte des champs de céréales, son chant est parfois perceptible mais cette espèce est peu abondante. ?

Bruant jaune
Sa présence dans notre région est tout à fait commune, toutefois il s'avère être en diminution depuis quelques années.

Bruant zizi
Son chant retentit parfois au Paraclet bien qu'il ne soit pas très abondant.

Bruant des roseaux
Dès les premiers jours du printemps, il égrène son chant monotone. Il semble déserter le marais en hiver et se rapproche des cultures où il forme de petits groupes. Il niche dans la végétation palustre.

Pinson des arbres
Ce fringille présent toute l'année niche régulièrement dans le secteur.

Verdier
Il édifie son nid dans les buissons et l'hiver des troupes de Verdiers animent la vallée.

Chardonneret
Présent toute l'année, ces oiseaux se réunissent en bandes en hiver et forment parfois des dortoirs dans le marais.

Tarin des aulnes
Il apparaît chez nous en hiver et fait parfois l'objet d'observations.

Linotte mélodieuse
Grégaire en dehors de la saison des nids, elle est présente toute l'année. Elle semble apprécier les buissons touffus du Paraclet pour y construire son nid.

Serin cini
Peu abondant, il est parfois observé au mois de mai.

Bouvreuil pivoine
Sédentaire, son sifflement doux et mélancolique retentit dans le marais. Il affectionne les endroits frais et la femelle édifie son nid dans un buisson épais.

Moineau domestique

Moineau friquet
Présent à Boves et au Paraclet, ces moineaux forment de petits groupes en hiver.

Etourneau sansonnet

Loriot jaune
Ses sifflements clairs et sonores retentissent au milieu de la peupleraie dès le mois d'avril. Sa nidification a été perturbée au Paraclet après la coupe des peupliers qui bordaient les plans d'eau. Sa discrétion le rend quasiment invisible.

Geai des chênes
Plutôt forestier il s'accomode également des espaces plus découverts du marais, mais il ne s'éloigne jamais des bois de feuillus.

Pie bavarde
Cet autre corvidé fréquente également la vallée de la Noye où il est sédentaire.

Choucas des tours
Ce petit corbeau a fait l'objet de quelques observations.

Corbeau freux
Ces oiseaux nicheurs dans la zone considérée ont érigé deux corbeautières. L'une d'elle, détruite après la coupe des peupliers du Paraclet, fut reconstituée. Des petites troupes fréquentent la plaine en hiver.

Corneille noire
De nombreuses observations concernent cette espèce.

Total de 112 espèces :
au moins 47 espèces nicheuses (16 estivantes, 31 sédentaires)
65 espèces non nicheuses de passage

Cet aperçu ornithologique reflète bien la richesse de l'avi-faune de ce secteur. A cette liste, il convient également d'ajouter quelques relevés concernant les mammifères. La détermination des oiseaux est aisée pour plusieurs raisons : la majorité des espèces est diurne, leur grande mobilité et les émissions vocales sont autant de facteurs susceptibles de faciliter leur observation. Par contre, la vie nocturne, la méfiance, la discrétion des mammifères rendent leur détection malaisée. A ces facteurs s'ajoute également la faible densité de ces animaux par rapport à celle des oiseaux. Toutes ces

raisons contribuent à rendre difficile les relevés mammalogiques. Nos contacts avec ces animaux restent par conséquent furtifs et peu fréquents.

A chaque biotope sont attachées certaines espèces bien déterminées. Le marais et la bordure des étangs attirent la Musaraigne aquatique, petit sorlcidé des eaux tranquilles ainsi que le Rat musqué, dont la silhouette se profile au ras de l'eau, et qui n'hésite pas à plonger lorsqu'il se sent menacé. Parfois, mais plus rarement, l'Hermine et le Belette font quelques apparitions dans les terrains humides. Attaché aux bois de feuillus, l'Ecureuil n'est pas rare dans les bois Hagneux où il s'affaire dans les grands arbres. Quoique très adapté à la vie arboricole, il se meut souvent avec aisance sur le sol. Il traite l'écorce et fuit l'observateur en se dissimulant derrière les troncs d'arbres. Les corvidés sont représentés par le Cheval, dont quelques petites hardes fréquentent parfois les vallées basées sur le flanc de la vallée. Farouche et discrète, fuie la présence de l'homme. Signalons ensuite la présence du Lapin de garenne tant dans les terrains humides que dans les bois. Le Lièvre brun est inféodé dans les terrains humides tandis que le Hérisson, également présent, n'est pas connu préférer les endroits secs et parfois les bois clairs.

Les Reptiles et Batraciens possèdent également quelques représentants dans ce secteur. Deux observations seulement la Couleuvre à collier (deux adultes), colubridé inoffensif dont la protection serait souhaitable, mais la chasse des serpents n'opte pas en sa faveur. La même remarque s'applique à l'Orvet (Anguis fragilis) dont le régime alimentaire formé de chenilles, limaces, insectes en fait un allié utile. Répandue au bord des eaux, la Grenouille verte (Rana esculenta) est un des Batraciens les plus communs d'Europe.

CONCLUSION :

Au cours de cet exposé, la richesse de la faune, et principalement de l'avifaune n'a pu échapper au lecteur. Plusieurs points importants constituent toute la valeur de ce milieu humide. D'une part, la végétation palustre et plus précisément les grandes roselières jouent un rôle considérable pour certaines espèces telles que les Butors étoilés et blongios qui, comme je l'ai précisé, sont menacé par la destruction de leur biotope. Le marais représente également une étape importante pour de nombreux migrateurs (la majorité des limicoles et anatidés cités...) qui trouvent là une place favorable au repos et à la recherche de la nourriture. La disparition progressive des haies et des rideaux d'arbustes, dûe aux exigences d'une agriculture mécanisée entraîne du même coup la désertion de nombreux passereaux ; ces petits oiseaux se tournent alors vers les vallées humides où subsistent des buissons et arbrisseaux favorables à leur nidification. Ces trois facteurs constituent des raisons suffisantes pour souhaiter la préservation de tels milieux, mais il convient d'ajouter une flore typique des terrains humides jouant un

rôle primordial dans cette vallée. Ces remarques peuvent être étendues à tous nos marais du pays picard qui constituent une richesse biologique inestimable. D'autre part, dans l'économie d'un pays, les zones humides sont une richesse comparable aux terres de labour et d'élevage, aux forêts, et complémentaires de celles-ci (projet MAB).

CONCLUSION II

Le rôle joué par les zones humides dans les équilibres naturels amène actuellement une prise de conscience qui, espérons le, aboutira à la protection de tels ensembles.
Actuellement, le danger dans la vallée de la Noye, serait le développement de la pêche, qui occasionne des dérangements (en particulier pour les Butors) , et la construction anarchique d'abris divers, et de maisons... Ce milieu fragile ne résisterait pas à la pression humaine si celle-ci se faisait trop sentir, il serait donc nécessaire de freiner cette évolution. La pression de chasse assez faible permet à certains oiseaux de se maintenir ou de trouver un refuge. En conséquence ce secteur semble favorisé par plusieurs facteurs qu'il convient de ne pas modifier pour conserver intact ce milieu vivant.
Du point de vue ornithologique, ces vallées jouent un rôle de plus en plus important pour l'avifaune européenne qui voit ses biotopes régresser devant le progrès humain. Il aura fallu des siècles pour que nous prenions conscience du rôle spécifique des marais dans l'économie de la nature et des hommes ; il nous reste maintenant à les protéger, ce que nous souhaitons vivement.

En attendant l'étude continue et nous porterons notre effort sur les espèces nicheuses, et les variations spécifiques.